

L'Harmonie Municipale de Pont l'Evêque apporte son soutien à la restauration du vieux lavoir Castelblangeois



Lors du concert donné à Blangy le Château, l'Association Harmonie Municipale de Pont l'Evêque a collecté une somme de 325 €. Cette somme remise à Martine Duperray, présidente de Blangy environnement et patrimoine, sera utilisée pour un projet patrimonial comme la restauration du "Vieux Lavoir" Castelblangeois. Un grand merci à l'Association Harmonie Municipale pour ce généreux don.

Sortie 2023 de Blangy Environnement et Patrimoine à Vieux la Romaine

Cette sortie organisée par Anne-Marie Destouches nous a permis de visiter le site archéologique de Vieux la Romaine. Après un bon pique-nique nous avons visité le sympathique petit musée montrant des objets découverts lors des fouilles du site et exposant les techniques de construction de l'époque. Ensuite un jeune guide nous a fait découvrir les vestiges de ce beau site datant du 1^{er} siècle après JC. La journée s'est terminée avec un bon petit rafraîchissement bien mérité.

Un grand merci à Anne-Marie pour cette belle journée.



Assemblée Générale Ordinaire de BEeP le 13 octobre 2023



Pour cette 17ème Assemblée Générale, qui s'est tenue le 13 octobre 2023, 39 Adhérents étaient présents ou représentés.

Le procès-verbal de l'AG de 2022, le rapport moral et d'activité, le quitus aux administrateurs ont été approuvés à l'unanimité.

Pour le renouvellement des administrateurs, quatre membres n'ont pas souhaité se représenter (Jean Pierre Macaire, Jean Marie Pinel, Gérard Bulteau et Thierry Brichant), les autres membres, candidats à leur réélection, ont été rejoints par Evelyne Billon qui se présentait au poste d'administrateur, ils ont été élus à l'unanimité. Par décision de l'assemblée, le montant de la cotisation annuelle pour l'exercice 2024 est maintenue à 8 € par personne physique et 15 € par personne morale.



Pour 2024, l'Assemblée Générale a confirmé les missions de l'Association portant notamment sur la veille des documents d'urbanisme et l'engagement sur une nouvelle mission de protection du petit patrimoine en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et la Commune pour le « vieux lavoir » de Blangy.



N'oubliez pas !

**N'oubliez pas de vous mettre à jour de votre cotisation annuelle :
8 € par membre - 15 € par personne morale.**

Association sans but lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, agréée Association Locale d'Usagers par la préfecture du Calvados.

Siège : 2 Route du Mesnil 14130 Blangy-le-Château Tél : 02 31 65 23 60

Présidente: Martine Duperray

Rédaction : Martine Duperray, Dominique Duperray, Jean-Yves Destouches, Robert Trendel.

Nous contacter : blangyenvironnement@laposte.net

Vous informer : www.blangy-environnement.fr